



Arnaques par entreprise de creation de site web

Par **kits**, le **06/03/2008** à **13:54**

Bonjour, rnrnNous sommes une toute jeune entreprise, nous avons donc fait appel à une entreprise de création de site internet.rnrnNous avons plutôt un bon contact avec eux; mais le jour ou g envoyé la première partie du règlement (novembre), plus de nouvelles; après diverses coups de téléphones nous avons le responsable qui s'excuse du retard et promets le site et la facture pour la semaine d'après (début janvier).rnrncela fait quasiment 2 mois, biensûr rien n'est arrivé, ni site, ni facture justifiant, notre premier versement.rnrndonc nous avons essayer en vain de téléphoner, de mailer, de laisser des messages mais rien.rnAprès enquête auprès d'un client qui à eu son site en ligne (lui!!), ce client m'informe que cette entreprise aurait eu une liquidation judiciaire (apparemment en décembre)!!rnQue pouvons nous faire pour récupérer notre avance de paiement ?rnMERCI